

SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT
Séance du 01 mars 2024 **DE_2024_011**
FINANCES - SOUTIEN A L'INGENIERIE TERRITORIALE 2024

Membres en exercice : 22

Date de la convocation: 16/02/2024

Présents votant : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le premier mars à 10 h 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle ESPACE PAUL BERT à VITRY-LE-FRANÇOIS sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE

Votants: 17

Présents : Murielle ARMANETTI, Jean-Pierre CALABRESE, Pascale CHEVALLOT, Olivier DELCOMBEL, Daniel FONTAINE, Jean-Pierre FORMET, Hugues GERARDIN, Claude GUICHON, Sylvain LANFROY, Olivier MALOU, Alain PAUPHILET, Marylène SIMONNET, Daniel STOLL, Pascal TRAMONTANA, Sylvain VALOTA

Pour: 17

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents non votant : Charles DE COURSON, Christian GONTHIER, François GSELL, Sébastien MIRGODIN

Représentés: Romain DESANLIS par Murielle ARMANETTI, Jean-Louis ROYER par Jean-Pierre CALABRESE

Excusés: Bernard AUBRY, Jean-Pierre BOUQUET, Eric CHAVEROU, Christelle COLSON, Pascal ERRE, Djilali GUERZA, Brigitte HANSE, Caroline ISSENHUTH, Mickael JACQUEMIN, Florence LOISELET, Patrice TRIMBALET

Absents: Cédric CHEVALIER, Corinne DAHERON, Jacky DESBROSSE, Thibaut DUCHÊNE, Dominique HAUTEM

Secrétaire de séance: Alain PAUPHILET

Objet: FINANCES - SOUTIEN A L'INGENIERIE TERRITORIALE 2024 - DE_2024_011

Dans le cadre du dispositif du Conseil Régional Grand Est « Soutien à l'Ingénierie Territoriale », le Pays Vitryat peut solliciter une participation au financement de 2 postes de chargé de mission au titre de l'année 2024 avec un taux de participation de 40% des salaires chargés, plafonnée à 40 000€.

Par ce dispositif, la Région Grand Est donne aux territoires ruraux des moyens d'animation et de mise en réseau des acteurs publics et privés afin de :

- connecter ou mutualiser les projets pour développer des services, des activités et des emplois,
- valoriser les partenariats locaux,
- décliner les politiques régionales à l'échelle des territoires
- faire émerger des projets structurants et articulés entre eux : prise en compte la trame verte et bleue dans les projets des communes et des EPCI,
- favoriser la transition énergétique,
- développer l'artisanat local.

Le chargé de mission généraliste aura notamment pour mission :

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/03/2024
051-200061083-20240301-DE_2024_011-DE

- L'animation des 3 thématiques permettant la mise œuvre du projet de territoire (le CLS / Groupe de travail maintien à domicile, le Guichet 1^{er} accueil et le PTRTE)
- L'élaboration de schéma directeur, de plans d'actions et le suivi de leur mise en œuvre afin d'assurer une mutualisation et une coordination des projets à l'échelle du Territoire
- L'élaboration des candidatures aux appels à projets, contractualisation et demandes de subvention pour les projets cadrant avec les politiques régionales et leurs suivis
- L'élaboration des cahiers des charges et la coordination des études menées
- La coordination d'actions de formation, de promotion, de communication en lien avec la promotion territoriale
- L'accompagnement des porteurs de projet (démarche projet, montage des dossiers, ingénierie financière, ...)

Le chef de projet aura pour mission :

- La coordination des travaux d'une équipe pluridisciplinaire de 4 chargés de missions thématiques (Economie-emploi / Services à la population ; Circuits de proximité / Transition énergétique et LEADER) et une assistante de gestion administrative
- La mise en œuvre des contractualisations territoriales conclues avec l'Etat et l'Europe ainsi que l'information et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- L'animation territoriale nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie du Pays, et notamment l'animation des thématiques du Développement Durable et de l'aménagement
- Le suivi de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale ;
- L'animation des instances de gouvernance du Syndicat (commissions, comité syndical)
- La promotion et la communication du Pays Vitryat (lettres d'information, site Internet...), en lien avec les chargés de mission du Pays ;
- La participation aux différents réseaux de partenaires en lien avec le développement territorial (FédéSCoT, ANPP, Citoyen et Territoires)
- La gestion financière du syndicat et son administration générale (demandes de subvention, rapport d'activité, budget, RH...).

Le comité syndical

Considérant les critères d'éligibilité du Dispositif « Ingénierie territoriale » du Conseil Régional Grand-Est,

Propose

- De solliciter la participation du Conseil Régional Grand Est au financement d'1 poste de Chef de Projet et d'1 poste de Chargé de mission généraliste selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Postes	ETP	Dépenses	Recettes		
		Salaires chargés	Subventions Conseil régional	Autres	Reste à charge
Chef de projet	1	56 000 €	22 400 €	— €	33 600 €
Mission Généraliste	1	39 000 €	15 600 €	-	23 400 €
Total	2	95 000€	38 000 €	— €	57 000 €

RF
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/03/2024
051-200061083-20240301-DE_2024_011-DE

- D'autoriser le Président ou son représentant à négocier, signer tout document relatif à la mise en œuvre de l'ingénierie territoriale.

☞ Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité :

- De solliciter la participation du Conseil Régional Grand Est au financement d'1 poste de Chef de Projet et d'1 poste de Chargé de mission généraliste selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Postes	ETP	Dépenses	Recettes		
		Salaires chargés	Subventions Conseil régional	Autres	Reste à charge
Chef de projet	1	56 000 €	22 400 €	— €	33 600 €
Mission Généraliste	1	39 000 €	15 600 €	-	23 400 €
Total	2	95 000€	38 000 €	— €	57 000 €

- D'autoriser le Président ou son représentant à négocier, signer tout document relatif à la mise en œuvre de l'ingénierie territoriale.

Fait et délibéré à la (au) ESPACE PAUL BERT à VITRY-LE-FRANÇOIS

Le 01 mars 2024

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,
Daniel FONTAINE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

RF
PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/03/2024
051-200061083-20240301-DE_2024_011-DE